



SYNDICAT MIXTE DU VIGUEIRAT ET DE LA VALLÉE DES BAUX

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET 2020

Le budget primitif 2020 du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux (SMVVB) soumis au Comité Syndical du 21 juillet 2020 est voté par nature et par chapitre. Il a été adopté par 13,5 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget et au compte administratif de l'exercice (article L.2313-1 du CGCT). La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Code SIREN	200 087 385
Année de Création	2005 (Sous la forme d'un Syndicat Mixte depuis 01/2019)
Activité Principale Exercée (APE)	8411Z – Administration publique générale
Nombre d'EPCI-FP	3
Nombre de commune (population)	14 (121 458 habitants)

Le budget primitif 2020 est conçu conformément aux orientations budgétaires présentées lors du Comité Syndical du 04 mars 2020.

La section de fonctionnement

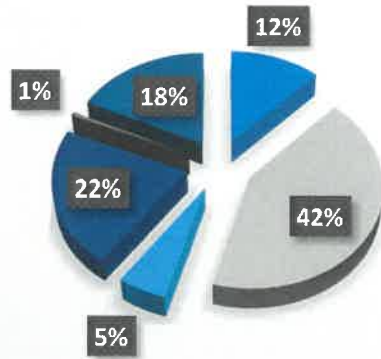
Le budget de fonctionnement 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes à 99 877,47 €. Il est en baisse de 27,99% par rapport au budget de fonctionnement 2019.

Les dépenses de fonctionnement

De manière générale, le Syndicat maîtrise ses dépenses de fonctionnement en optimisant ses charges de personnel tout en essayant de dégager un autofinancement suffisant pour ne pas pénaliser l'investissement.

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution
011	Charges à caractère général	47 500,00 €	12 000,00 €	- 74,74 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	39 700,00 €	42 200,00 €	+ 6,30 %
022	Dépenses imprévues	7 874,00 €	5 400,00 €	- 31,42 %
023	Virement à la section d'investissement	25 824,76 €	21 871,90 €	- 15,31 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	605,57 €	+ 100 %
65	Autres charges de gestion courante	17 800,00 €	17 800,00 €	0,00 %
	Total – dépenses de fonctionnement	138 698,76 €	99 877,47 €	- 27,99 %

Dépenses de fonctionnement - BP 2020 :



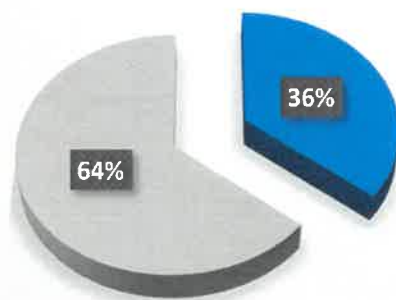
- Chapitre 011 - Charges à caractère général
- Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- Chapitre 022 - Dépenses imprévues
- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement
- Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Les recettes de fonctionnement

Le Comité Syndical a décidé dans sa séance du 04 mars 2020 de ne pas modifier le montant total de la contribution des collectivités membres du Syndicat, à savoir 64 128,00 €.

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution
002	Résultat de fonctionnement reporté	50 270,76 €	35 749,47 €	- 28,89 %
74	Dotations, subventions, participations	88 428,00 €	64 128,00 €	- 27,48 %
	Total – recettes de fonctionnement	138 698,76 €	99 877,47 €	- 27,99 %

Recettes de fonctionnement - BP 2020 :



- Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté
- Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations

La section d'investissement

Le budget d'investissement 2020 s'équilibre en dépenses et en recette à 330 671,74 €. Il est en hausse de 69,63 % par rapport au budget d'investissement 2019.

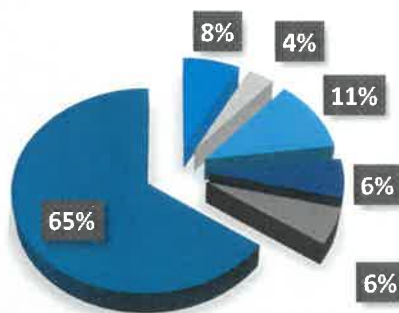
Les dépenses d'investissement

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2020 sont les suivantes :

- ✓ Finalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de confortement de berges sur le canal du Vigueirat à Saint Etienne du Grès (Secteur « Laurade – passerelle ») = 1 732,20 € T.T.C
- ✓ Finalisation des travaux de confortement de berges sur le canal du Vigueirat à Saint Etienne du Grès (Secteur « Laurade – passerelle ») = 41 688,00 € T.T.C
- ✓ Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de confortement de berge sur la roubine Pourrie à Graveson (Secteur « Chemin du Bosquet ») = 11 271,00 € T.T.C
- ✓ Travaux de confortement de berge sur la roubine Pourrie à Graveson (Secteur « Chemin du Bosquet ») = 129 616,50 € T.T.C
- ✓ Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un ouvrage de régulation sur le canal du Vigueirat à Saint Etienne du Grès (Secteur « Mas d'Artaud ») = 7 644,00 € T.T.C
- ✓ Réalisation d'un ouvrage de régulation sur le canal du Vigueirat à Saint Etienne du Grès (Secteur « Mas d'Artaud ») = 43 953,00 € T.T.C
- ✓ Remise en état et modernisation de la station de Saint-Gabriel = 18 000,00 € T.T.C

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	25 117,63 €	+100,00 %
020	Dépenses imprévues	5 129,13 €	11 917,41 €	+132,34 %
041	Opérations patrimoniales	18 000,00 €	38 232,00 €	+112,40 %
20	Immobilisations incorporelles	18 000,00 €	20 647,20 €	+ 14,71 %
21	Immobilisations corporelles	1 500,00 €	19 500,00 €	+ 1 200 %
23	Immobilisations en cours	152 304,00 €	215 257,50 €	+ 41,33 %
	Total – dépenses d'investissement	194 933,13 €	330 671,74 €	+ 69,63 %

Dépenses d'investissement - BP 2020 :



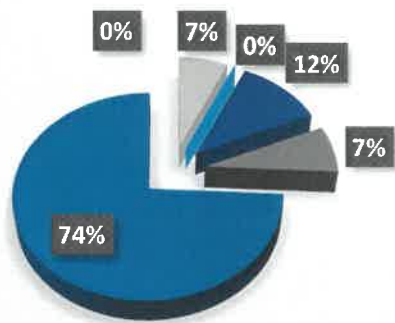
- Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Chapitre 020 - Dépenses imprévues
- Chapitre 041 - Opérations patrimoniales
- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Les recettes d'investissement

La section d'investissement est financée, pour une grande part, par les subventions (Région, Département et Communes) et le remboursement de la TVA sur les dépenses réalisées en 2018.

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 366,37 €	0,00 €	- 100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement	25 824,76 €	21 871,90 €	- 15,31 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	605,57 €	+ 100 %
041	Opérations patrimoniales	18 000,00 €	38 232,00 €	+112,40 %
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	24 660,77 €	+100,00 %
13	Subventions d'investissement reçues	98 742,00 €	245 301,50 €	+148,43 %
	Total – recettes d'investissement	194 933,13 €	330 671,74 €	+ 69,63 %

Recettes d'investissement - BP 2020 :



- Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement
- Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Chapitre 041 - Opérations patrimoniales
- Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- Chapitre 13 - Subventions d'investissement reçues

Fait à Mas Blanc des Alpilles, le 21 juillet 2020.

Le Président,
 Laurent GESLIN

